

biée publique, en faveur d'une école gratuite. Le montant des cotisations prélevé par les syndics, outre les \$274,471 fournies par les municipalités rurales, a été de \$620,268, formant une augmentation de \$32,920.

50. Les élèves ont, en outre, à payer une taxe, là où les écoles ne sont pas gratuites; de sorte que le montant de cette contribution diminue ou augmente suivant le nombre de ces écoles; et les contribuables peuvent, à chaque assemblée annuelle, choisir entre l'école de cette dernière catégorie ou l'école sous contrôle. La somme produite par cette taxe, durant l'année, a été de \$73,859; diminution: \$9,022.

60. Le montant provenant des Réserves du clergé et d'autres sources a été de \$112,524 ou \$17,851 de moins que l'année précédente.

70. Le montant en caisse, en 1862, provenant de balances restées en main en 1861, a été de \$147,036; augmentation: \$10,566.

80. Les sommes totales affectées aux fins de l'éducation dans le Haut-Canada, durant l'année 1862, se sont élevées à \$1,396,123, formant une augmentation de \$14,843.

#### DÉPENSES.

10. Payé pour le salaire des instituteurs, \$959,776; augmentation: \$41,663.

20. Pour cartes, récompenses, bibliothèques, &c., \$22,316; augmentation: \$1,511.

30. Pour sites et construction de maisons d'école, \$114,719; augmentation: \$1,354.

40. Pour loyer et réparations de maisons d'école, \$37,960; augmentation: \$1,498.

50. Pour livres d'école, papeterie, combustible et autres dépenses, \$97,219; diminution: \$5,152.

60. Montant total des dépenses pour écoles élémentaires, \$1,231,993; augmentation \$40,575.

70. Balances en main à la fin de l'année, \$161,130; diminution: \$25,731."

L'étude des statistiques relatives au nombre d'élèves fréquentant les écoles offre beaucoup d'intérêt. L'on voit que les chiffres de cette catégorie dépassent près de moitié ceux du Bas-Canada, nonobstant la grande augmentation qui s'est opérée dans le chiffre de nos élèves depuis quelques années. Il faut observer, néanmoins, que cette différence est due en partie à ce que les enfants, dans l'autre partie de la province, assistent à l'école durant un plus grand nombre d'années qu'ici. S'il était possible de connaître exactement le nombre d'élèves qui ont été à l'école durant une période de temps donnée, durant 10 ans, par exemple, la différence contre nous ne serait pas aussi grande.

Le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école, savoir: de 5 à 16 ans, a été de 403,302, donnant une augmentation de 18,332 sur l'année précédente. Le nombre total d'élèves (de tout âge) fréquentant les écoles a été de 343,733; augmentation: 13,815. Le nombre d'élèves en âge d'aller aux écoles et n'y allant pas, a diminué de 5,457; mais ce nombre a encore été de 42,314. C'est là quelque chose de bien triste, dit le surintendant; néanmoins, cet état de choses peut supporter la comparaison avec tout ce qui se passe dans d'autres pays.

En cela, comme pour toute autre chose, les chiffres seuls ne font pas connaître toute la vérité. Le chiffre significatif, s'il pouvait être obtenu, serait celui des adultes de 16 ans qui n'ont jamais fréquenté les écoles. Il existe aussi une grande différence entre les cas d'absence parmi les enfants des villes et ceux des campagnes. Ceux-ci, lorsqu'ils ne vont pas à l'école, sont en grande partie employés par leurs parents aux travaux des champs; ils assistent de fait à une école d'agriculture, où ils apprennent ce qui leur est nécessaire pour gagner plus tard leur vie; et plusieurs d'entre eux, s'ils n'ont pas été à l'école régulièrement, y sont allés suffisamment pour avoir pu au moins apprendre à lire et à écrire; tandis que les enfants des villes, la plupart errant dans les rues, n'apprennent que la paresse et le vice.

D'après les rapports, il y a, dans le Haut-Canada, 3,115 instituteurs et 1,291 institutrices; en tout: 4,406. La différence entre le nombre des instituteurs et des institutrices est donc la l'inverse de ce qu'elle est ici. Les instituteurs sont désignés dans l'ordre des dénominations religieuses auxquelles ils appartiennent, les presbytériens et les méthodistes étant les plus nombreux, c'est-à-dire 1,288 pour les premiers et 1,287 pour les seconds. Le nombre le plus élevé ensuite est celui des anglicans, 818, puis celui des catholiques, 484. Le nombre d'instituteurs employés et munis de diplômes de première classe obtenus aux écoles normales, était de 201; porteurs de diplômes de 2ème classe, 278; en tout: 479. Aujourd'hui, il y a près de 400 élèves-maîtres sortis des écoles normales du Bas-Canada et enseignant sous le contrôle des com-

missaires ou des syndics d'école. Si l'on considère que nos écoles normales ne sont en opération que depuis quelques années, le chiffre ci-dessus offre un joli résultat, comparé à celui du Haut-Canada.

Les traitements les moins élevés, à la campagne, sont de \$80; les plus élevés, de \$600. La moyenne des traitements des instituteurs, pension comprise, est de \$174; sans pension, \$265. Pour les institutrices, avec pension, la moyenne est de \$142; sans pension, \$170.

Dans les cités, le chiffre le plus élevé est de \$1,300, et le moins élevé, \$200. La moyenne des salaires, pour les instituteurs, est de \$577; pour les institutrices, \$299.

Dans les villes le maximum est de \$900; le minimum, \$249. La moyenne, \$471 pour les instituteurs, et \$242 pour les institutrices.

Dans les villages, le maximum est de \$800, et le minimum, \$140. La moyenne, pour les instituteurs, est de \$410, et \$188 pour les institutrices.

Ces traitements, et surtout leur chiffre moyen, sont beaucoup plus élevés que ne l'ont jamais été les traitements de nos instituteurs. Mais si l'on considère que la moyenne des salaires, dans le Haut-Canada, est beaucoup plus élevée dans les écoles des cités, des villes et des villages que dans les écoles des campagnes; si nous faisons attention en outre que nous avons ici moins d'écoles de la première catégorie que dans le Haut-Canada, cette différence nous paraîtra moins grande. Néanmoins, la moyenne des salaires à la campagne (\$265 pour les instituteurs et \$170 pour les institutrices) est encore près de 50 pour cent de plus que les salaires de nos écoles du même ordre.

Les extraits suivants donnant des renseignements sur les écoles catholiques, ne manqueront pas d'intéresser grandement plusieurs de nos lecteurs.

#### VI. TABLEAU E.

##### ÉCOLES CATHOLIQUES SÉPARÉES.

1. Nombre d'écoles.—Les rapports de cette année font voir le même nombre d'écoles que l'année précédente, c'est-à-dire 109.

2. Recettes. Le montant reparté et payé sur l'octroi du gouvernement, (suivant la moyenne d'enfants fréquentant l'école, comparée au nombre fréquentant les autres écoles de la municipalité) a été de \$7,836; augmentation: \$287.

3. Le montant payé pour cartes géographiques, récompenses, bibliothèques, &c., (une égale somme étant fournie par la localité) a été de \$47; diminution: \$90.

4. Le montant provenant des taxes scolaires prélevées dans les différentes localités sur les contribuables des écoles séparées, (le conseil municipal ne fournissant rien) s'est élevé à \$12,931; augmentation: \$581. Le montant provenant des souscriptions et d'autres sources a été de \$10,563; diminution: \$360. Le montant total est donc comme suit: \$23,494; augmentation: \$221. La somme accordée par le gouvernement en faveur de toutes les écoles séparées, a été de \$7,833; augmentation: \$197. Le montant provenant de toutes sources est donc de \$31,327, donnant une augmentation de \$438.

##### DÉPENSES.

1. Payé aux instituteurs, \$25,188; augmentation: \$659; diminution: \$21.

2. Payé pour cartes, récompenses, bibliothèques, &c., \$393; augmentation: \$196.

3. Elèves. Le nombre d'élèves des écoles séparées a été de 14,700; augmentation: 1,069. En 1861, il y avait une diminution de 1,077 élèves dans le nombre fréquentant les écoles. L'augmentation qui s'est fait sentir, en 1862, a porté le nombre d'élèves fréquentant les écoles au même chiffre de l'année 1860, moins 8.

4. Instituteurs. Les rapports réunis donnent 162 comme étant le nombre des instituteurs, formant une augmentation de 15. Sur ce nombre, il y a 87 instituteurs, ou 16 de plus que l'année précédente, et 75 institutrices, ou 1 de moins. Dix-sept des instituteurs et 40 des institutrices appartiennent à des ordres religieux.

5. Le même tableau fait voir les matières enseignées dans ces écoles, et le nombre d'élèves appartenant à chacune d'elles. On remarque avec plaisir qu'il y a une augmentation dans le nombre d'élèves étudiant les matières les plus avancées de l'enseignement, et qu'on a ajouté 79 cartes de géographie à celles que l'on possédait déjà."

Depuis peu, le Bureau d'Éducation du Haut-Canada s'est occupé fortement de la formation de *county grammar schools*. En 1862, il y en avait 92, c'est-à-dire 6 de plus que l'année précédente. Le nombre d'élèves était de 4,982, formant une augmentation de 216 élèves. Des 131 instituteurs employés dans ces